



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **5 novembre 2018**

Délibération n° 2018-3077

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Oullins

objet : Attribution d'une subvention à l'association Rhône Arménie formation échanges (RAFE) pour son programme d'actions 2018

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 16 octobre 2018

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 7 novembre 2018

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, M. Jacquet, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Augoyard, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, M. Jeandin, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Morige, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sécheresse, Mme Servien, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Chabrier (pouvoir à Mme Belaziz), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), M. Compan (pouvoir à M. Fromain), Mmes Ghemri (pouvoir à M. Bravo), Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Passi, Piegay (pouvoir à M. Vincent), Rabehi (pouvoir à Mme Fautra), Sannino (pouvoir à Mme David), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret), M. Sturla (pouvoir à Mme Varenne), Mme Tifra (pouvoir à M. Kabalo).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Collomb, Genin.

Conseil du 5 novembre 2018**Délibération n° 2018-3077**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commune (s) : Oullins

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Rhône Arménie formation échanges (RAFE) pour son programme d'actions 2018**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 11 octobre 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Lyon est, de longue date, le berceau d'initiatives de coopération au développement innovantes et structurantes. Engagée dans des partenariats de territoire à territoire, la Métropole de Lyon contribue, à son échelle, sur la base de ses compétences, et aussi souvent que possible en lien avec les acteurs de son territoire détenteurs d'expériences et de savoir-faire spécifiques, à soutenir des projets pérennes de solidarité internationale.

La Métropole et la Ville d'Erevan, capitale de l'Arménie, ont développé un partenariat de coopération décentralisée de longue date. Les relations qui se sont nouées sont marquées par des événements importants et concrets qui témoignent du dynamisme de l'ensemble des acteurs impliqués dans le partenariat pour soutenir le développement dans de nombreux domaines : éducation, culture, francophonie, politiques publiques de gestion urbaine et aménagement des espaces publics, développement économique et touristique. La prise en compte de la transition écologique et du développement durable est au cœur de ces thématiques. L'Arménie est l'un des 195 États ayant signé l'accord de Paris sur le changement climatique après son adoption lors de la COP 21.

I - Contexte et objectifs

Créée en 1993, RAFE est une association lyonnaise de solidarité internationale qui s'applique à concilier le rayonnement de la Ville de Lyon à Erevan en visant à créer toutes les conditions pour permettre aux adolescents et aux adultes arméniens de recevoir une formation professionnelle appropriée en République d'Arménie et à développer le sens et les enjeux de la solidarité auprès de la jeunesse lyonnaise. Cette réalisation est l'aboutissement de l'engagement de la communauté arménienne de Lyon au sein de la coopération entre le territoire lyonnais et Erevan. Elle découle naturellement des programmes de formation mis en œuvre depuis 1993, dans le cadre des échanges bilatéraux, et des missions préparatoires de l'association RAFE et de la Société professionnelle du Rhône (SEPR) pour la création d'un Centre d'enseignement professionnel franco-arménien (CEPFA) qui a ouvert à Erevan en février 2001.

Un accord d'agrément pédagogique a été signé entre le Ministère de l'éducation et des sciences d'Arménie, l'association RAFE, en partenariat avec la SEPR et co-signé par l'ambassade de France en Arménie.

II - Renouveau de l'enseignement professionnel et développement de la francophonie

En partenariat avec la SEPR, l'association RAFE a créé un véritable outil du renouveau de l'enseignement professionnel à Erevan mettant en application les techniques et méthodes d'apprentissage lyonnaises. Des sections de formation aux métiers de la mode/couture, coiffure/esthétique, secrétariat de direction/bureautique, métiers de l'hôtellerie/restauration ainsi qu'une section de formation en prothèse dentaire ont été ouvertes et reçoivent une centaine d'élèves chaque année. L'objectif est, grâce à ces formations courtes à des métiers de services, de permettre aux jeunes arméniens touchés par un chômage de masse d'accéder plus facilement à un emploi en Arménie. Ce lycée, établissement proposant un enseignement professionnel moderne répondant aux critères de formation européens, accueille des apprentis de toute l'Arménie.

Les élèves reçoivent des cours de français adaptés à leur spécialité, tandis que des enseignants de France viennent régulièrement assurer des cours grâce à l'appui de l'association RAFE et de l'école des métiers SEPR, centre de formation professionnelle initiale à Lyon et établissement partenaire du CEPFA. Les cours par vidéo-conférence se développent également. La qualité de la formation est reconnue par les employeurs qui recrutent les diplômés dès la fin de leurs études.

Cet établissement a reçu le label d'école pilote de la part du Ministère de l'éducation et des sciences d'Arménie pour avoir ouvert de véritables perspectives de relations mobilisant, pour leurs réalisations, des formateurs rhônalpins spécialisés dans le domaine des métiers artisanaux. L'objectif pour le lycée est de s'inscrire dans l'évolution du système éducatif national arménien et d'être présent sur tous les niveaux de formation pertinents, être en connexion avec l'évolution des exigences du système éducatif européen et la logique du monde de l'entreprise. Ces échanges pédagogiques entre les 2 établissements à Lyon et à Erevan sont menés en français, le développement de la francophonie étant également un des objectifs poursuivis par l'association RAFE.

Le CEPFA a été choisi depuis 2014, dans le cadre des programmes Organisation des Nations unies (ONU) pour former des réfugiés syriens arrivés en nombre à Erevan.

III - Compte-rendu des actions 2017 réalisées

Par délibération du Conseil n° 2017-2268 du 6 novembre 2017, l'association RAFE a reçu une subvention d'un montant de 3 700 € pour son programme d'actions 2017.

L'association RAFE a poursuivi l'aménagement du centre d'enseignement avec des équipements tels qu'un restaurant et des chambres d'hôtes d'application afin de proposer une formation qualitative et opérationnelle pour de futurs professionnels de la filière tourisme. Le développement du potentiel économique des secteurs d'activité alimentation-gastronomie et tourisme en Arménie est devenu, aujourd'hui, une des priorités pour tous les interlocuteurs arméniens : Ministère de l'économie de la République d'Arménie, Ville d'Erevan, chefs d'entreprises d'Arménie, la Fondation du développement de l'Arménie et le Consulat général d'Arménie à Lyon. Dans ce contexte, le CEPFA est un acteur incontournable pour développer les compétences indispensables à l'activité touristique sur le territoire arménien.

IV - Programme d'activités 2018 et plan de financement prévisionnel

Une coopération a été établie entre l'association RAFE et la SA Véolia Djur afin de confier au CEPFA, grâce à l'accréditation du Ministère de l'éducation et des sciences d'Arménie, la mise en place de formations continues pour les salariés de cette entreprise selon des parcours adaptés à chacune des catégories professionnelles.

Les 2 formations retenues sont celles de plombier-canalisateur et d'agent clientèle. La durée de ce projet est envisagée pour 3 ans. L'enseignement général va être dispensé par le CEPFA et l'enseignement professionnel sera effectué dans les locaux de Véolia Djur. L'objectif de la mise en place de ces formations est d'aller vers l'établissement des référentiels de nouveaux métiers en Arménie et ce, en concertation avec le Ministère de l'éducation et des sciences arménien. L'approbation de ces référentiels par le Ministère permettrait de procéder à la mise en place d'une formation diplômante.

Plan de financement prévisionnel 2018

Dépenses	Montant (€)	Recettes	Montant (€)
achats	450	subventions d'exploitation Métropole de Lyon Ville de Lyon	3 700 4 700
services extérieurs	300	autres produits de gestion courante (don SEPR)	48 000
autres services extérieurs	5 950	report	41 000
dotations	40 700		
fonctionnement CEPFA	50 000		
Total	97 400	Total	97 400

La Métropole, souhaite soutenir l'association RAFE afin qu'elle puisse pérenniser son action, par un soutien financier de 3 700 €, montant identique à 2017, dans le cadre de la mise en œuvre de ses activités pour l'année 2018.

Le versement s'effectuera en une fois, après réception d'un appel de fonds. L'association RAFE s'engage à fournir à la Métropole un bilan qualitatif et quantitatif de l'action subventionnée réalisée dans le courant de l'année 2019 ;

Vu ledit dossier ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 1611-4 et L 2121-29 ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve l'attribution d'une subvention à l'association RAFE, d'un montant total de 3 700 € pour son programme d'actions 2018.

2° - Autorise monsieur le Président à prendre toute mesure nécessaire à l'application de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 3 700 € sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2018 - chapitre 65 - opération n° 0P02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 7 novembre 2018.